

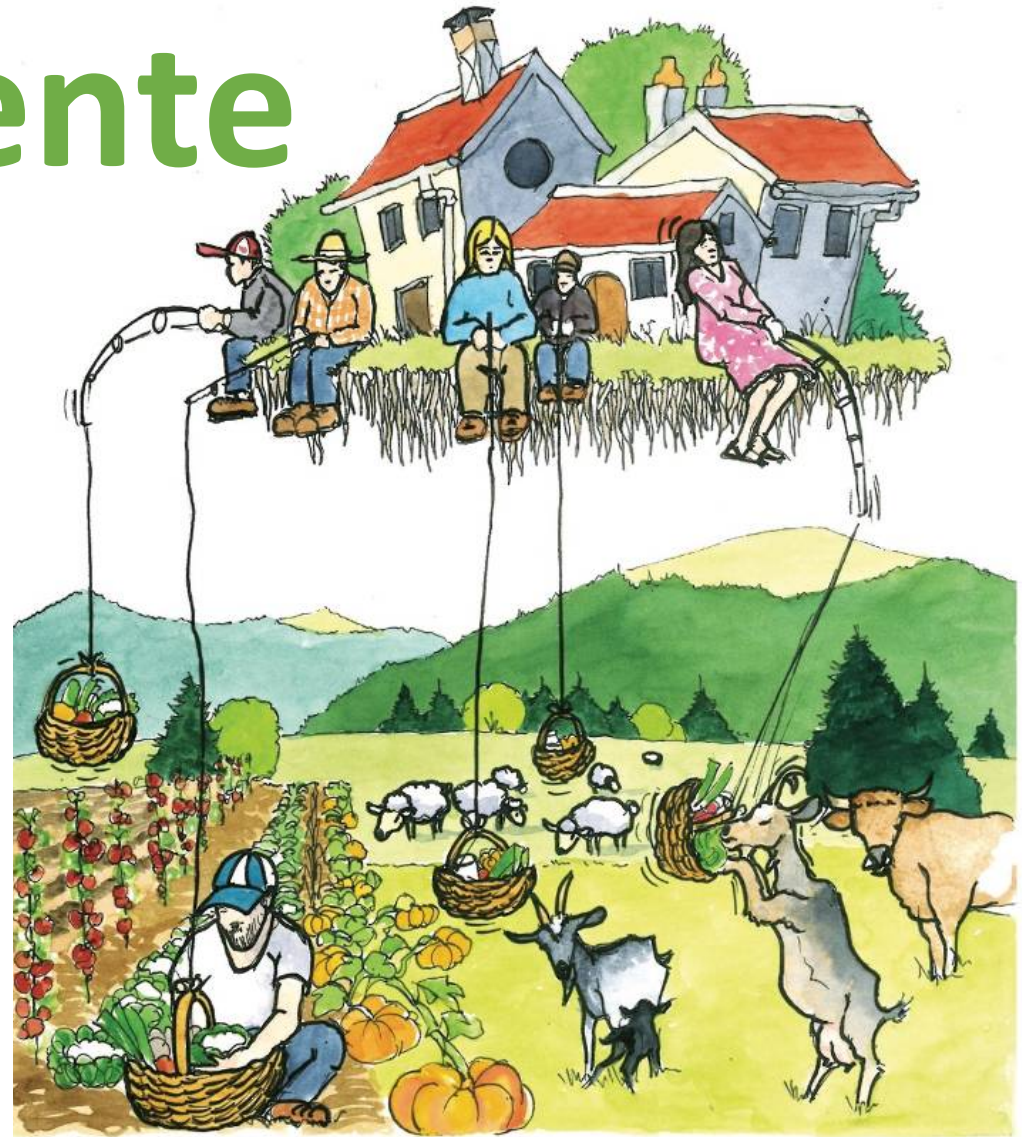
# AMAP LES CHOUCAS GOURMANDS

Assemblée Générale du 14 mars 2026 - Thiéfosse

## COMPTE RENDU

# Rapport moral de la présidente

Rachel JANTZEN



Je vais essayer de ne pas mobiliser trop longtemps la parole et de vous résumer en quelques minutes une année 2025 qui a été intense pour l'AMAP et ses bénévoles.

Nous avons donc 9 producteurs (que j'ai cités tout à l'heure) en 2025. En revanche, nous commençons 2026 avec seulement 8 puisque la décision a été prise de ne pas poursuivre avec la brasserie de Quat'sous. Les commandes de bière et kombuchas se sont petit à petit réduites et cela obligeait les producteurs à livrer des quantités trop peu importantes pour que cela soit rentable pour eux. Nous les remercions pour ces années de partenariat et nous ne manquerons pas de faire la promotion de leurs produits lors des manifestations auxquelles nous participons. Un grand merci également à l'ensemble de nos producteurs qui nous permettent une alimentation saine et savoureuse.

Ce sont également 13 membres bénévoles du Conseil d'Administration qui permettent d'assurer le bon fonctionnement de notre AMAP, mais pas seulement : vous êtes en effet en tant qu'adhérents acteurs de votre association quand vous venez prêter mains fortes aux maraîchers pour la préparation des paniers, quand vous nous assistez dans l'organisation d'une manifestation, quand vous donnez de votre temps pour des travaux (pour le local notamment), quand vous aidez à la préparation des agrumes ou quand vous accompagnez une personne du CA lors de la distribution de 17h à 19h. Chaque adhérent est incité à contribuer à ces quelques tâches mais chacun le fait en fonction de ses possibilités, de ses compétences et de ses envies sans aucune obligation. Je tiens donc à remercier particulièrement toutes les personnes qui participent dans l'année à l'une ou l'autre de ces actions, en plus de leur engagement auprès des producteurs par le contrat qui les lie.

Nous étions 119 adhérents en 2025, soit une hausse de 11 familles par rapport à 2024, année où nous avons constaté une forte baisse. Nous pouvons nous en réjouir mais il faut rester vigilants et continuer à assurer la promotion des AMAP qui représentent une sécurité pour les producteurs qui sont assurés

d'écouler une partie de leur production par ce biais. Je compte donc sur chacun de vous comme ambassadeur car vous êtes les mieux placés pour parler des produits sains et de qualités auxquels nous avons accès sans que le coût soit forcément plus élevé qu'un produit non bio puisqu'on fonctionne en circuit court c'est-à-dire sans aucun intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

Dans un contexte mondial aussi compliqué, il me paraît encore plus urgent de repenser nos modes de production et de consommation en privilégiant le bien-être animal, les circuits courts et les installations de taille réduites. La loi Duplomb a récemment montré que la France avançait hélas à contre-sens notamment en allégeant les contraintes par le relèvement des seuils à partir desquels les élevages industriels intensifs de volailles sont soumis à autorisation environnementale, ou en réautorisant des substances qui avaient été déclarées dangereuses pour l'environnement et pour la santé.

On pourrait se satisfaire des 11,9% de la Surface Agricole Utilisée qui est en bio dans notre département avec un niveau supérieur aux moyennes nationales (10,1%) et régionales (7,3%) mais est-ce suffisant pour que chacun de nous puisse avoir accès à une alimentation saine ? Assurément, la surface agricole consacrée au bio doit s'étendre si on veut réduire les problèmes de santé liés à l'alimentation et si on reconnaît le statut de protecteur de la terre et de l'eau qui nous permettent de vivre aux producteurs qui ont fait le choix d'une agriculture respectueuse de l'environnement.

L'année 2025 a été bien remplie pour l'AMAP notamment avec la mise en place d'un nouveau local qui peut désormais accueillir les adhérents dans de meilleures conditions et mettre mieux en valeur les produits de nos producteurs.

Il y a eu également la semaine du paysage qui nous a mobilisés sur 3 animations que nous avons proposées à la communauté de communes des Hautes Vosges (un parcours sollicitant les 5 sens, une

soirée disco burger et un atelier culinaire). Même si cela ne nous a pas directement apporté d'adhérents, cela a au moins fait connaître les produits de nos producteurs auprès du public et a permis de mettre en lumière l'AMAP auprès des collectivités qui ne peuvent plus dire qu'elles ne savent pas que nous existons.

Ce sont donc deux évènements qui nous ont bien mobilisés, sans compter les différentes manifestations auxquelles nous avons participé qui permettent de faire connaître le mouvement des AMAP et surtout de trouver de nouveaux adhérents. Nous reviendrons plus en détails sur ces manifestations dans le rapport d'activités qui sera présenté par Eric notre secrétaire.

Alors que nous avons l'impression de seulement terminer cette année 2025, les projets pour 2026 se dessinent déjà.

La date reste encore à fixer mais nous prévoyons cette année la visite de la ferme aux plantes de Justine notre productrice de Sauvages et Cultivées.

Vous avez également été sollicités pour répondre à un sondage concernant un éventuel partenariat avec la ferme du GAEC Faing la Biche à Le Tholy pour des contrats d'œufs à partir de mai. Pascaline Lallevee devait être là pour se présenter et parler de sa ferme mais elle fait partie d'une association qui a également son AG aujourd'hui. Elle s'est donc excusée. Suite à ce sondage, nous sommes 26 adhérents intéressés par un contrat d'œufs chaque semaine ou chaque quinzaine, avec une demande de contrat sur l'année pour 24 personnes sur les 26 ayant répondu et pour des quantités variant de 6 à 12 pour la majorité. C'est donc plutôt positif pour Pascaline que je dois rencontrer afin que l'on réfléchisse ensemble à la faisabilité. Si nous trouvons un accord, nous devrions donc accueillir un 9ème producteur au sein de l'AMAP et surtout un producteur d'œufs tant attendu depuis des années alors que

nous avons pu en bénéficier avec Yann qui nous en a livré pendant une saison avant de rencontrer des difficultés avec le renard !

Lors de notre dernière AG de mars 2025, je vous avais parlé des ordonnances vertes, sujet sur lequel je travaillais avec le collectif des coquelicots des Hautes Vosges et notamment avec Etienne Gehin, médecin local très investi au Laos mais pas seulement. Depuis, les choses se sont accélérées, notamment avec la création du Forum bio, collectif qui réunit des citoyens convaincus par l'agriculture biologique et porté par le GAB (Groupement des Agriculteurs Biologiques). Sous l'impulsion d'Etienne, le Forum bio s'est donc emparé du sujet des ordonnances vertes et a rencontré de nombreux élus pour les convaincre de financer celles-ci dans leurs communes.

Pour parler plus particulièrement de notre secteur, le PETR de Remiremont et ses vallées est en train d'étudier la mise en place de cette action. Pour ceux qui ne savent pas ce que sont les ordonnances vertes, cela consiste à fournir à des futures mamans des paniers bio accompagnés de formations afin d'assurer une alimentation et une vie saine durant la grossesse et de donner aux enfants à naître un meilleur départ dans la vie.

Nos maraîchers, Yann et Paul ont été sollicités pour fournir des paniers et par la même occasion l'AMAP pour assurer la distribution de ceux-ci au sein de notre local. Le sujet est actuellement à l'étude et il n'est pour l'instant question que de légumes mais cela pourrait peut-être s'élargir à d'autres produits si les collectivités en font le choix.

Pour ceux qui sont intéressés, on pourra bien entendu reparler de ces sujets et les développer un peu plus dans un autre contexte.

**Le rapport moral a été adopté à l'unanimité par l'assemblée.**

# Rapport d'activité

**Eric MAGRIAU,  
secrétaire**

# L'AMAP en quelques chiffres

- 9 producteur-rices
- 119 adhérent-es [+ 11] dont 6 adhésions de soutien à l'AMAP
- 13 membres au Conseil d'administration
- 50 distributions dans l'année

# L'AMAP en quelques chiffres

82 618 €

de recettes pour les contrats

[-562 €]

17 882 €

de recettes pour les commandes hors contrats

[+529 €]

**Au profit exclusif des producteurs !**

# Le Conseil d'administration

Membres élus en 2025

Rachel JANTZEN, Présidente

Anne-Sophie BERNÉ, Trésorière

Éric MAGRIAU, Secrétaire

Pauline GEHIN, Secrétaire adj.

Isabelle ARNOULD

Nicolas ARNOULD

Céline BLAISON

Monique CLIMENT

Joseline MARIE

Ariane MOREAU

Jean PIERREL

Thibault POIROT

Jeanne TARON

**7 réunions durant ce mandat. Tous les producteurs sont invités aux réunions des Conseils d'administration.**

**En 2025-2026**

# **9 producteur-ices ont proposé leurs produits aux amapiens**

**Mathilde et Pascale MICLO**

**Brasserie de QUAT'SOUS**

**Béatrice et Pascal LEUVREY**

**Justine FLEUROT-MOUGEL**

**Yann PIERREL et Paul ALEXANDRE**

**Yohanna VLAEMYNCK**

**Grégory CLAUDEL**

**Marc BAUDREY**

**Lidia et Bruno CHEVILLEY**

# Les producteurs et productrices de l'AMAP



**Locaux et 100 % BIO**

## CONTRATS PANIERS DE LEGUMES

**GAEC Les Champs des Côteaux**

**Paul ALEXANDRE & Yann PIERREL**

**à Thiéfosse et Sapois**

Référentes : Pauline GÉHIN et Jeanne TARON

**77 contrats [- 5]**

**67 petits paniers, 5 grands**

**50 distributions**

**du 2 mai 2025 au 24 avril 2026**

**55 129 € [- 4 046 €]**

***Petit panier : 14 € = 672 € la saison / Grand panier : 23 € = 1 104 € la saison***



## CONTRATS FROMAGES ET YAOURTS DE BREBIS

**Bergerie de la Colline**

**Marc BAUDREY**

**à Fresse-sur-Moselle**

Référente : Isabelle ARNOULD

**14 contrats [+ 2]**

**17 distributions**

du 21 février 2025 au 23 octobre 2025

**2 298 € [+ 195 €]**

Prolongation yaourts durant 2 semaines

en novembre 2025 : 8 amapiens inscrits pour 144 €





# CONTRATS FROMAGES ET YAOURTS DE CHÈVRE

## Les Cabrioles de Grandrupt

## Yohanna VLAEMYNCK

à Rupt-sur-Moselle

Référente : Isabelle ARNOULD

26 contrats [- 1]

16 distributions

du 11 avril au 11 octobre 2025

1 877 € [- 143 €]



## CONTRATS PAINS

La Boulange du Gab

Grégory CLAUDEL

à Cornimont

Référente : Ariane MOREAU

26 contrats [- 1]

6 239 € [- 505 €]

2026-2027

Nouveau référent : Thibault POIROT



## CONTRATS VIANDE BOVINE VOSGIENNE

Ferme de Reherrey

Mathilde et Pascale MICLO

à Vecoux

Référente : Monique CLIMENT

157 contrats

45 colis de veau [- 5]

112 colis de steaks hachés [- 16]

11 430 € [- 765 €]



CONTRATS PRÉPARATIONS À  
BASE DE PLANTES ET DE PETITS FRUITS

Sauvages et Cultivées

Justine FLEUROT-MOUGEL

à Cornimont

Référente : Rachel JANTZEN

14 contrats

distributions : avril à novembre 2025

12 petits paniers, 2 grands : 1 312 €

+ commandes en décembre : 419 €

Total : 1 731 €

Nouveau



# COMMANDES DE BIÈRES & KOMBUCHAS

## Brasserie de QUAT'SOUS

à Vecoux

Référents : Anne-Sophie BERNÉ  
et Thibault POIROT

➔ Mars 2025

5 commandes : 208,40 €

➔ Octobre 2025

5 commandes : 205,80 €

➔ Décembre 2025

3 commandes : 102,40 €

**Total : 516,60 €**



## COMMANDES GRAINES ET FARINES

Moulin de Maublanc

Lidia et Bruno CHEVILLEY

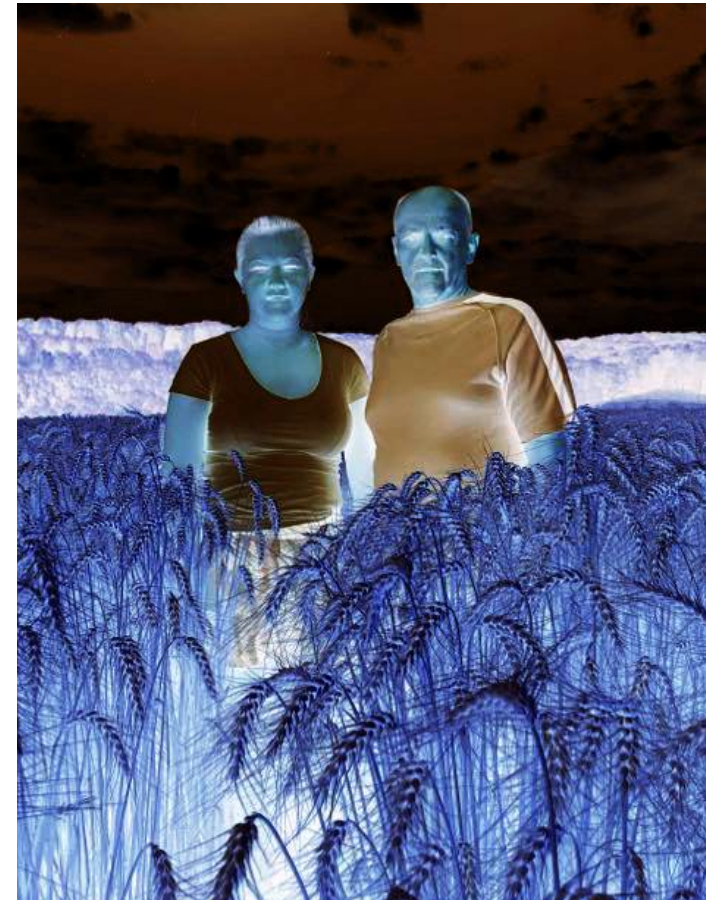
à Chauvirey-le-Châtel (70500)

Référente : Joseline MARIE

6 livraisons

(tous les deux mois)

2 107 € [identique à 2024]



**En 2025-2026**

# Évolution pour deux producteurs

## **Sauvages et cultivées**

Arrêt des bons de commande et mise en place de contrats.

## **Brasserie des Quat'sous**

Arrêt des bons de commande (après arrêt des contrats).

# Commandes hors contrats

## Les agrumes et avocats

Les vitamines, c'est Pauline ! Merci d'avoir pris en charge les 4 livraisons cet hiver.

### 1<sup>ère</sup> livraison, novembre 2025

480 kg clémentines

1 287 € [+ 174 €]

### 2<sup>ème</sup> livraison, décembre 2025

1 306 kg oranges, citrons, avocats

3 962 € [+ 764 €]



Provenance : Sicile  
via l'AMAP Saveur  
Jardin (Alsace)

# Commandes hors contrats

## Les agrumes et avocats

### 3<sup>ème</sup> livraison, janvier 2026

1 181 kg oranges, citrons, avocats,  
pamplemousses

3 646 € [+ 787 €]

### 4<sup>ème</sup> livraison, mars 2026

668 kg d'oranges, citrons, avocats,  
pamplemousses

2 042 € [- 495 €]



# Commandes hors contrats

## Huiles

Les acides gras mono-insaturés,  
c'est Pauline aussi ! Merci !

### **1<sup>ère</sup> livraison, novembre 2025**

210 litres huile olive, tournesol, colza

2 874 € [- 615 €]

### **2<sup>ème</sup> livraison, janvier 2026**

74 litres huile olive, tournesol, colza

1 029 € [- 81 €]



**Provenance : Sicile  
(huile d'olive) et  
Alsace (huile de  
tournesol et colza)  
via l'AMAP Saveur  
Jardin (Alsace)**

# Les évènements de l'AMAP

Faire connaître et partager,  
des actions au cœur de notre  
projet !

**26 AVRIL 2025**

**Visite de l'exploitation et du moulin de Bruno et Lidia  
CHEVILLEY à CHAUVIREY-LE-CHATEL (Haute-Saône)**



**6 AU 15 JUIN 2025**  
**TROIS ANIMATIONS**  
**DURANT LA SEMAINE**  
**DU PAYSAGE**  
**DE LA CCHV**

**HAUTES VOSGES**  
communauté de communes

**SEMAINE DU PAYSAGE**  
**6 - 15 JUIN 2025**  
**CULTIVONS LOCAL !**  
**DE LA VALLÉE À L'ASSIETTE**

**56 ANIMATIONS**  
**1 EXPOSITION**

**PROGRAMME & INSCRIPTIONS**  
[www.cchautvosges.fr](http://www.cchautvosges.fr)

Logos: European Union, Région Grand Est, Département des Vosges, CCHV

**6 AU 15 JUIN 2025**

**TROIS ANIMATIONS DURANT  
LA SEMAINE DU  
PAYSAGE**

**7 JUIN**

**Les aventuriers  
des 5 sens  
à Thiéfosse**



**8 JUIN**

**Soirée Disco Burger  
à Saulxures/M.**

**9 JUIN**

**Cuisinons les produits  
locaux, à Thiéfosse**



3 MAI 2025

# Marché aux plantes à CORNIMONT

## MARCHÉ AUX PLANTES

Vente de plants de légumes, fruits, fleurs, aromatiques

**Samedi 3 mai 2025**  
de 8h à 13h,  
école du Centre - CORNIMONT

*Réception de vos dons de plants, vendredi 2 mai, de 15h30 à 17h, et samedi 3 mai, de 7h à 8h, dans la cour de l'école du Centre.*

En présence de :

- GAEC Les Champs des Côteaux, maraîchage Bio
- Seconde Nature, fleuriste
- AMAP Les Choucas Gourmands
- l'association Les Jardins partagés du Couarôge
- l'association de jardins partagés Les Petits Meix
- la grainothèque de l'ECSP

Buvette, petite restauration et ventes d'objets assurés par les écoliers, leur famille et enseignants pour financer le classe de mer (ULIS)

Organisé par l'association LES PETITS COUNEHETS.  
Renseignements : [les-petits-counehets@laposte.net](mailto:les-petits-counehets@laposte.net)

## VAGNEY

# les 60<sup>e</sup> anniversaire grandes gueules

27 - 28 - 29 JUIN 2025

PLACE DE LA LIBERATION

### Vendredi 27 juin

20h Concert des élèves de CM de l'école élémentaire des Perce-Neige

21h00 Concert de l'Union Musicale Voinraude

22h00 PROJECTION DU FILM «LES GRANDES GUEULES» EN PLEIN AIR

### Samedi 28 juin

DOCUMENTAIRE ET FILM D'ARCHIVES INÉDITES CONSACRÉS AUX «GRANDES GUEULES»  
Cinéma intercommunal de Vagney  
Horaires des séances : 14h, 16h et 18h

16h00 Marche artisanal Buvette et restauration sur place

19h00 Banquet des «Grandes Gueules» à la salle polyvalente Sur réservation Plus de détails à venir

21h00-00h00 Concert pop-rock du groupe «Nevermind» Feux d'artifice

### Dimanche 29 juin

RECONSTITUTION DE LA FÊTE DES GRANDES GUEULES de 11h00 à 18h00  
Documentaire et film d'archives inédites - Horaires des séances : 14h30 et 16h

Animations musicales : Démonstrations d'anciens métiers du bois Scène de la bagarre

Activités foraines proposées par les associations de Vagney : Buvette et petite restauration sur place

Carrousel, jeux de force enfant et adulte

Infos sur l'événement : [www.vagney.eu](http://www.vagney.eu)

**D'AUTRES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER !**

Conférence «Vagney dans les années 60»

Exposition photos tout au long du weekend à la médiathèque intercommunale

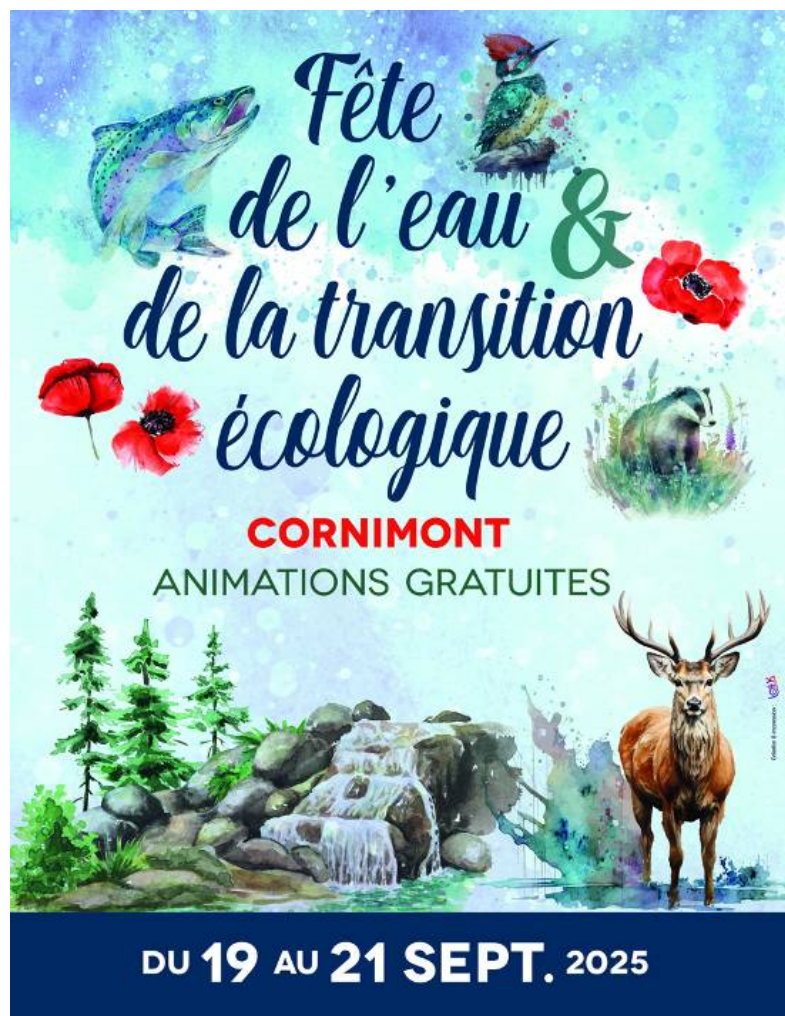


28 JUIN 2025

# Marché des producteurs à la Fête des Grandes Gueules à VAGNEY

**20 & 21 SEPTEMBRE 2025**

**La fête de l'eau et de la transition  
écologique à CORNIMONT**



flyer Fetons la bio 2025.pdf



**13 JUILLET 2025**

**Fêtons la bio à  
GERBÉPAL**

# 13 JUILLET 2025 Fêtons la bio à GERBÉPAL

## Stand de l'AMAP



**EN MAI 2025**

**Le déménagement dans le nouveau local de l'AMAP !  
Tout neuf, tout beau, convivial et spacieux (et chauffé en hiver)**



**EN MAI 2025**

**Le déménagement dans le nouveau local de l'AMAP !**

**MERCI aux  
nombreux  
amapien-es  
qui ont mis  
la main à la  
pâte.**

**DU BEAU  
BOULOT !**



**Où trouver les infos  
de l'AMAP ?**

**Vous informer, une priorité !**

# Où trouver les infos de l'AMAP ?

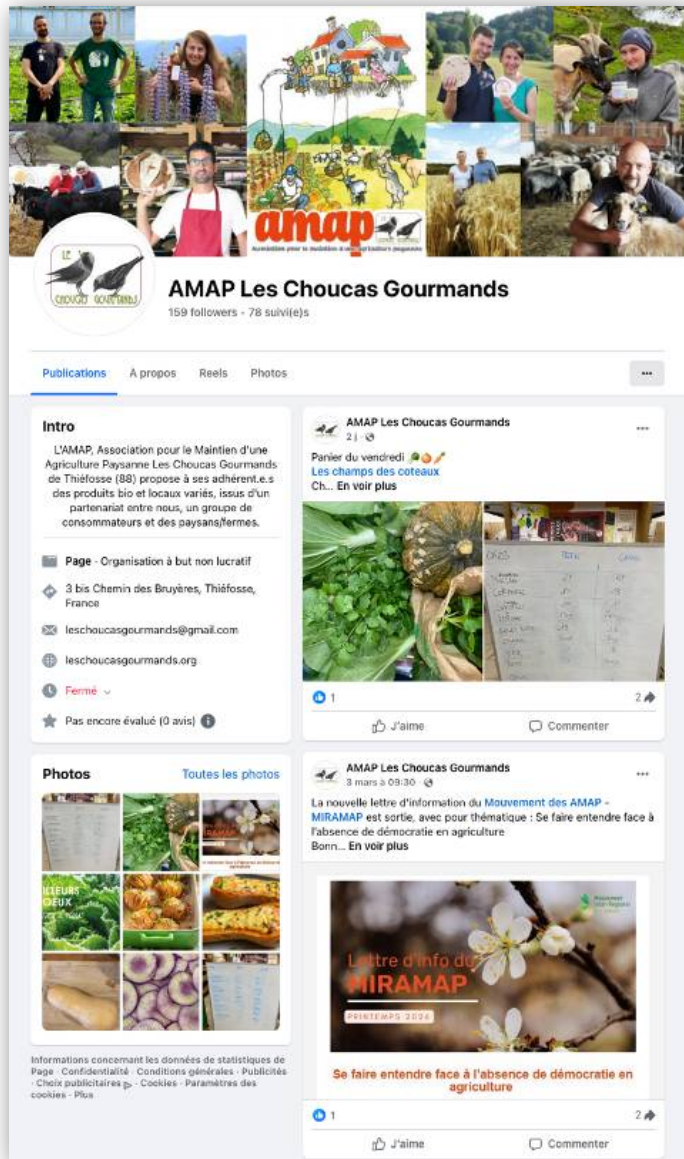
## SITE INTERNET

[www.leschoucasgourmands.org](http://www.leschoucasgourmands.org)

- Infos
- Animations, sorties
- Producteurs
- S'inscrire aux préparations de paniers et aux distributions

The screenshot shows the website for AMAP Les Choucas Gourmands. The header includes the organization's name and its mission: "Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, Biologique et de Proximité dans les Vosges". A navigation menu contains links for "NOTRE AMAP", "NOS PRODUCTRICES & PRODUCTEURS", "DOCUMENTS", "ACTUALITÉ", "LES AMAP EN FRANCE", "IDÉES RECETTES", "CONTACT", and "FAQ". A search bar is located on the right. The main banner features a photograph of a group of people at a meeting, with the text "Assemblée générale : RDV le 14 mars 2026 à Thiéfosse". Below the banner, there are two columns of text. The left column has a green heading "ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026 : RDV le 14 mars à Thiéfosse !" followed by orange text: "À VOS AGENDAS : l'assemblée générale de l'association aura lieu samedi 14 mars 2026 à 18h à la salle polyvalente de Thiéfosse, nous comptons sur votre présence !". The right column has a green heading "Toutes les actualités de ce début d'année" and a small icon of a hand holding a plant. Below this, there is a paragraph in black text: "Rachel Jantzen, notre présidente et toute l'équipe de bénévoles des Choucas Gourmands vous souhaitent à toutes et tous une très bonne année 2026. Après cette trêve de 2 semaines, nous allons avoir le plaisir de retrouver les excellents produits de nos producteurs ! L'occasion aussi ici de vous rappeler que nous comptons sur votre présence à l'occasion de notre assemblée générale le 14 mars prochain à 18h à Thiéfosse, un moment de bilan, d'échange et de partage important dans..."

# Où trouver les infos de l'AMAP ?



**PAGE FACEBOOK**

**# LesChoucasGourmands**



→ Actus

→ Paniers de légumes

→ Parutions des partenaires

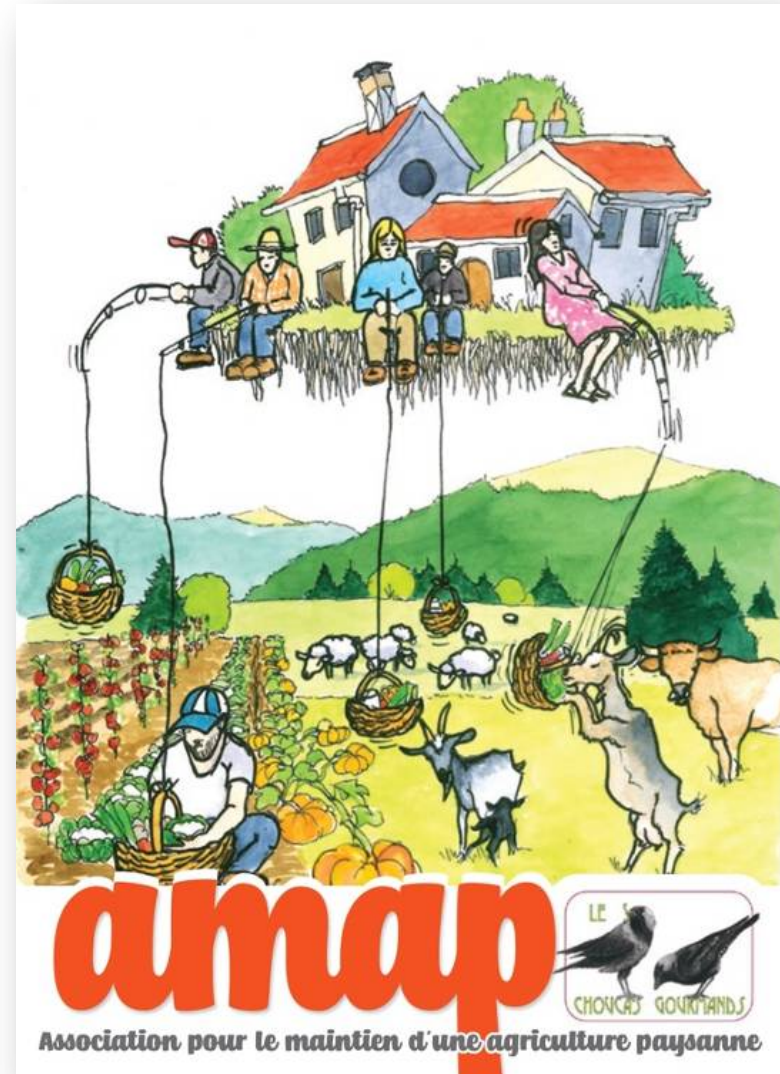
→ Animations

# Où trouver les infos de l'AMAP ?

## DÉPLIANT PAPIER

Disponible au local de l'AMAP

- Producteurs
- Produits
- Distributions
- Infos pratiques



# Où trouver les infos de l'AMAP ?

**AU LOCAL OU PAR MAIL**

→ Poser des questions à un référent

→ Échanger lors des distributions

→ Écrire un mail à :

[leschoucasgourmands@gmail.com](mailto:leschoucasgourmands@gmail.com)



# **Les adhésions de l'AMAP auprès des organismes partenaires**

# LORAMAP

Réseau des AMAP de Lorraine



# Participation au MIRAMAP

Mouvement inter-régional des AMAP



Mouvement  
Inter-Régional  
des AMAP

# Terre de liens



**Voilà tout ce que fait l'AMAP.**

**Et voilà ce que vous pouvez faire pour elle, au moins une fois par an :**

**→ Vendredi 15<sup>h</sup> à 17<sup>h</sup> : prépa paniers légumes**

**→ Vendredi 17<sup>h</sup> à 19<sup>h</sup> : distribution au local**

**Vous ne serez pas seul-e, un membre du CA sera toujours présent avec vous.**

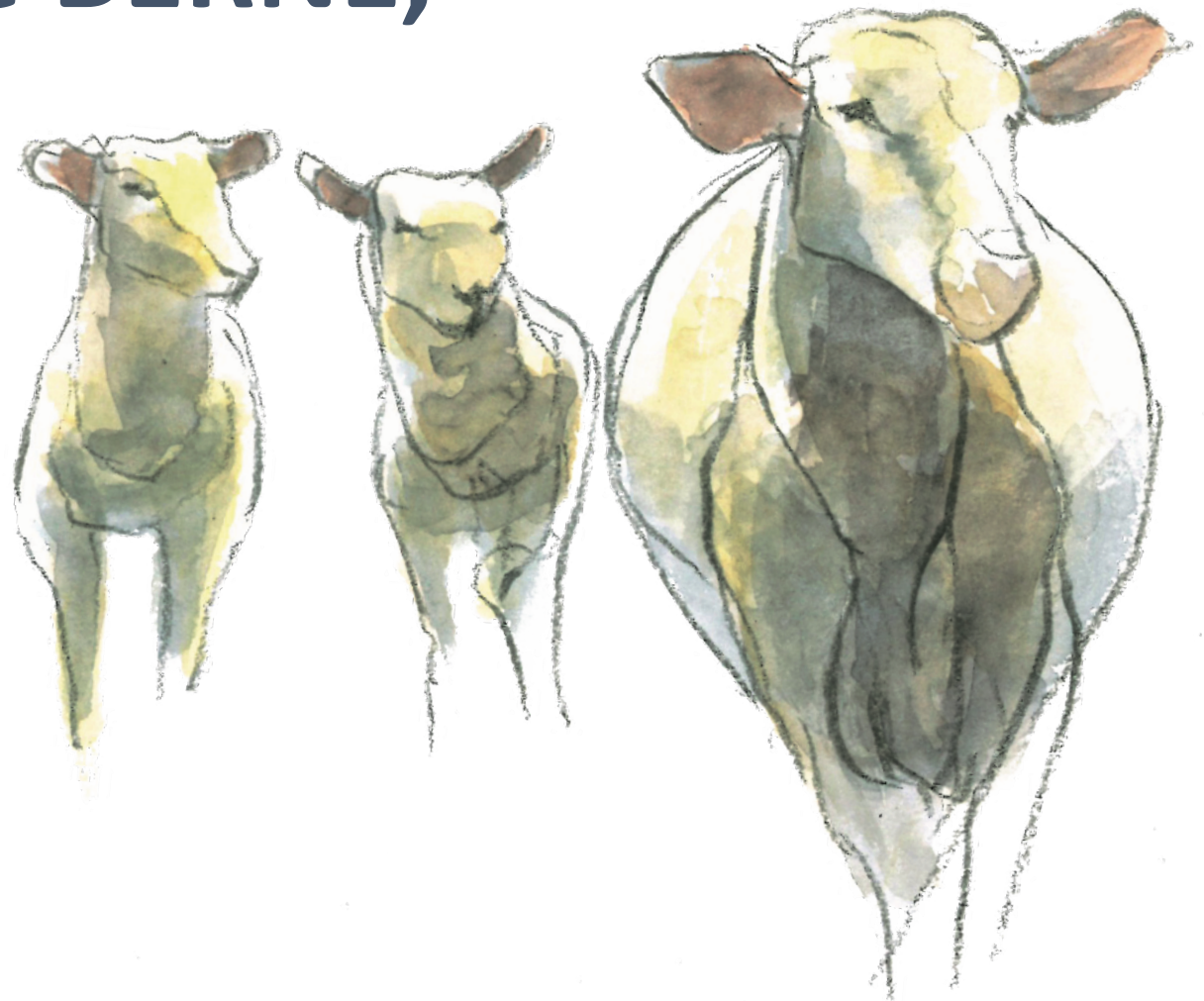
**Inscriptions : > lien dans les mails de l'AMAP, > planning papier au local ou > site internet.**

# D'autres manières de participer à l'AMAP

- **Tenir un stand lors d'un évènement : Fête de la Bio, Fête de l'eau, marché aux plantes...**
- **Parler de l'AMAP autour de soi et prôner un système alimentaire plus juste et plus sain !**
- **Intégrer le conseil d'administration**
- **Être référent-e pour un producteur ou une productrice**

# Rapport financier

Anne-Sophie BERNÉ,  
trésorière



Les achats et investissements pour le nouveau local se sont échelonnés sur 2 années (2 exercices), ce qui fait qu'avec les adhésions et les généreux dons des amapiens - qu'ils en soient remerciés - l'équilibre était atteint.

Sur cet exercice, l'excédent est à peu près du même montant que l'an passé (500 € +), il permet de maintenir une bonne trésorerie à flot et d'être en sécurité avec un total de liquidités de 3360,76 €.

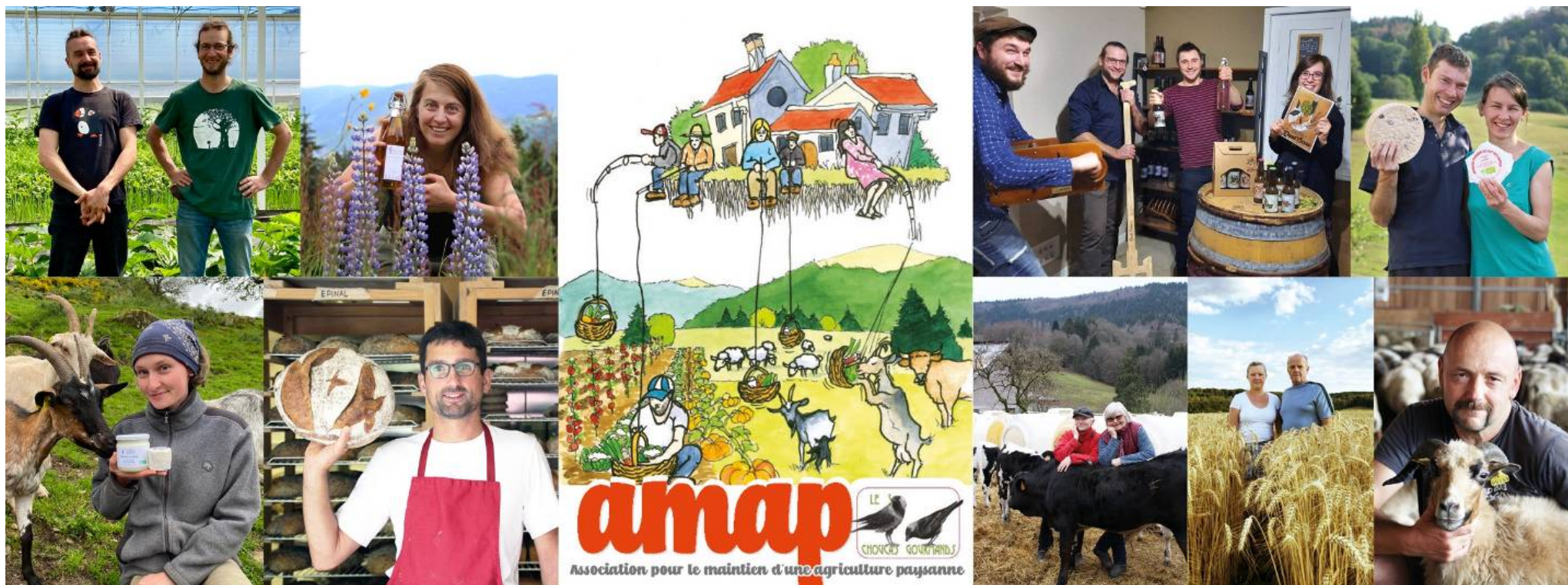
Cela permet de pouvoir envisager l'achat de petits matériels qui manquent pour le nouveau local et peut-être l'achat d'un barnum pour faciliter nos participations aux différents événements qui ponctuent l'année, et pour lesquels on a systématiquement besoin d'emprunter du matériel, ce qui est lourd en terme d'organisation.

Les animations de la semaine du paysage ont permis de faire un bénéfice conséquent et de pouvoir provisionner 650 €, venant équilibrer les dépenses du local.

Le loyer du local, lieu fonctionnel depuis juin 2025, a été à la charge de l'AMAP durant 7 mois. Un mode de financement a été conçu avec les producteurs : une participation de chacun au prorata de leur chiffre d'affaires à l'AMAP. Cette solution a convenu à tout le monde.

**Le rapport financier a été adopté à l'unanimité par l'assemblée.**

# La parole aux producteurs



## MARC BAUDREY

Depuis 2024, son troupeau souffre de la Fièvre catarrhale ovine (FCO). Il a perdu un quart de son troupeau. En 2025, idem, de nouveau le même problème sur les bêtes, la production laitière n'a pas été bonne. À l'hiver 2026, un parasitisme persiste sur les bêtes malgré les traitements. Il a fallu l'identifier, ça a pris beaucoup de temps avec les services vétérinaires qui l'aident beaucoup. Il s'agit d'une maladie qui s'appelle la petite douve qui attaque le foie de la brebis, qui est l'hôte finale de cette bactérie.

Pour le troupeau en 2026 c'est très incertain. Il y a eu 60 mises bas à l'automne. Il a été tout de même obligé de racheter un troupeau dans le Sud. Il n'y a que 30 brebis à la traite et il y a une très faible production laitière.

Il y a une solution vétérinaire depuis l'identification de cette bactérie qui est mise en place, mais les bêtes ont beaucoup moins d'immunité, car déjà touchées par la FCO.

Marc est en très grande difficulté, il ne sait pas s'il va pouvoir proposer des contrats à l'AMAP dans les semaines qui arrivent. Ça va dépendre de l'efficacité du traitement qui va être mis en place sur le troupeau. Il est très affecté par l'état de santé de ses bêtes. Rachel a proposé de pouvoir échanger avec lui sur une éventuelle aide financière, en solidarité avec lui.

Le vétérinaire propose un nouveau protocole uniquement pour les brebis qui ne sont pas en lait. L'action du produit reste très faible pour le moment et il n'existe rien en aromathérapie, en naturopathie. Il explique que les conditions météo sur les terrains granitiques vosgiens des 3 dernières années ont permis la multiplication de la fourmi qui est l'hôte intermédiaire de la petite douve (la fourmi se met en haut des herbes et est ensuite broutée par la brebis).

## JUSTINE FLEUROT-MOUGEL

Depuis un an, elle propose un contrat pour un petit et un grand panier. Elle en est très contente, ça lui permet de faire entrer de l'argent en dehors de la saison estivale et printanière où elle est mobilisée en marché et au jardin.

En 2025, beaucoup de travail, toujours un épuisement total en fin de saison qu'elle aimerait pouvoir mieux gérer, mais c'est comme ça depuis quelques années.

Elle souligne l'importance du réseau solidaire des collègues, qui ne sont pas des concurrents, qui font le même métier qu'elle et qui travaillent sur tout ce qui est plantes aromatiques, transformation...

Elle nous propose une visite de sa ferme en 2026, qui est à 840 mètres d'altitude. La visite serait agrémentée d'un petit atelier. Il y a une quarantaine de plantes dans le jardin et des sauvages à voir, le séchoir, le labo pour finir par un goûter avec la jolie vue. Date à définir.

Elle remercie les bénévoles de l'AMAP pour tout le travail qu'ils font.

## GRÉGORY CLAUDEL

Il s'estime vraiment très heureux puisque la boulangerie fonctionne bien. En tant que transformateur, il a beaucoup moins d'aléas que les producteurs.

Il travaille avec les farines de Bruno, en partie, ainsi que d'autres de producteurs de farine bio.

Il a une multitude de points de vente et les marchés, qui en plus de l'AMAP, fait que ça fonctionne bien.

## **JOHANNA VLAEMYNCK**

Elle remercie beaucoup l'AMAP pour le travail qu'elle fournit pour vendre ses produits.

Elle s'est officiellement installée en GAEC depuis janvier 2026, avec François son conjoint.

Depuis 2020, elle était seule. François l'avait rejoint en 2023 en tant que conjoint collaborateur. L'objectif est de se développer et de se dégager deux salaires.

Ils ont mis en place un élevage porcin de plein air en parallèle de l'élevage caprin.

Elle a été aussi touchée début 2025 par la FCO, il y a eu quelques avortements, une production laitière moyenne. Elle démarre mieux en 2026, il y a plus d'une cinquantaine de naissances depuis le début de l'année.

Elle a installé une nouvelle fromagerie dans le sous-sol. Elle construit sa nouvelle maison et elle a maintenant un laboratoire de transformation et de découpe de viande.

Pourquoi pas envisager de proposer sa viande de porc à la l'AMAP ? Il y a une contrainte : elle met des anneaux dans le nez des porcs pour les empêcher de retourner tout le terrain comme les sangliers, ce qui ne les empêche pas de brouter de l'herbe ni de fouiner sous les feuilles pour chercher les glands et les vers. Or les règles de l'agrément bio n'autorise pas l'anneau. À voir pour une dérogation, une autre technique ou ne pas labelliser les porcs et dans ce cas, pas de contrat AMAP.

## **PASCAL LEUVREY**

Il remercie aussi le travail des bénévoles de l'AMAP, les Amapiens pour leur intérêt, pour leurs produits et leur soutien.

Il est en élevage ruminant avec sa femme Béatrice.

Ils ont été aussi touchés depuis 2024 par la FCO. La taille des bovins compte. Ce sont des bêtes qui sont plus grosses et volumineuses, elles encaissent mieux, les conséquences de la FCO sont moins dramatiques que pour les élevages caprin et ovin.

Il rappelle que les éleveurs peuvent être très affectés par la santé des animaux quand ça se passe mal.

Il est en élevage traditionnel avec des attaches en étable et de la mise au champ dès que le la météo le permet, même en hiver, comme l'impose le cahier des charges du bio.

La législation se durcit, ce n'est parfois pas facile en bio. Il a été obligé de créer un nouveau logement pour les veaux notamment à l'emplacement du stockage de la paille. Grâce à la solidarité d'un voisin qui a proposé de lui stocker, il a pu installer ses veaux.

Pour leur surplus de production de lait, ils sont affiliés à la laiterie de l'Hermitage (fromagerie du Tholy) où il y a une charte des bonnes pratiques à respecter mais le fait d'être en bio n'est pas rémunérateur. Il y a d'ailleurs une réelle difficulté des coopératives spécialisées dans la collecte de lait en bio parce qu'il est moins bien rémunéré que le lait issu de l'agriculture conventionnelle.

La laiterie n'impose pas de volume maximum, seulement un volume minimum. C'est un bon compromis pour eux. C'est important de faire vivre la production laitière locale. L'objectif c'est aussi le maintien des collègues qui produisent du lait et de maintenir les circuits de collecte.

Il essaye et c'est important pour, ils essayent de maintenir des prix abordables pour tous, pour lui c'est très important.

Il est confiant dans leur activité, la production est correcte en ce début d'année et malgré les évolutions du bio qui peuvent faire peur par rapport à la réalité de leur petite ferme, par rapport à la physionomie de l'exploitation qui est très enclavée, sur les aménagements qu'il est possible de faire et les contraintes. Lorsqu'il y a des actions à engager pour se mettre en conformité, c'est dur de rester en adéquation avec un budget et des moyens restreints mais la conviction bio est là.

Pascal remercie sa femme Béatrice qui est cheffe d'exploitation, il précise que lui est conjoint collaborateur. Ils envisagent comme Johanna et François de prendre la forme d'un GAEC en 2026.

## **BRUNO CHEVILLEY**

Il est le producteur le plus éloigné des Vosges, soit, mais il aime beaucoup le contact avec le consommateur et avec les amapiens. C'est important pour lui d'avoir des retours et de se remettre en question.

Une visite avait été organisée en avril 2025 à la ferme. Jean PIERREL avait signalé qu'il y avait un rond de rouille dans un champ et effectivement, le danger est venu de là. Il a fait des erreurs sur les plantations, tous les blés ont attrapé de l'ergot, sorte d'alcaloïde qui est très toxique pour l'humain (seuil maximum :

0,2 g par kilo). Il a donc été obligé de passer tout le blé au trieur optique pour éliminer les grains touchés.  
Résultat : une récolte amoindrie.

Et puis le 15 juillet 2025, il a eu l'accident de son collaborateur Julien. Ils sont passés de 3 à 2 salariés, Bruno et sa femme Lydia. Travail très intense, très compliqué en plus d'assumer le deuil et la disparition de Julien. Depuis le 9 mars 2026, ils ont réussi à recruter un salarié à qui il doivent tout apprendre mais ils ont bon espoir.

Il aimerait qu'il y ait plus de visites au moulin.

## **PASCALE ET MATHILDE MILCLO**

Pascale est en retraite de l'activité agricole de la ferme de Reherrey depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Monique, la référente-viande a lu un petit mot de Mathilde, sa fille qui a repris l'exploitation, car elle n'était pas disponible.

Elle a un élevage de troupeaux de Vosgiennes, elle a en plus des activités de diversification, notamment la médiation animale et un gîte d'accueil de groupe. Elle veut maintenir toutes ses activités.

Elle a eu un jeune qui a été en pré-installation suite à un apprentissage. Malheureusement, cela ne s'est pas concrétisé, il est parti en mai. Cependant, depuis septembre 2025, une nouvelle apprentie, Estelle, en apprentissage pour 2 ans et c'est elle qui l'aide aujourd'hui.

## **YANN PIERREL ET PAUL ALEXANDRE**

**Un bilan 2025 très positif, juste un seul raté sur les courgettes.**

**L'Amap représente 1/3 du chiffre d'affaires du GAEC Les Champs des Coteaux. Le développement de la vente aux particuliers qui s'amplifie.**

**Pour les nouveaux contrats de légumes, ils souhaitent mettre en place un contrat de 6 mois et un contrat d'un an pour favoriser l'engagement et la souplesse. Le contrat à venir sera de 7 mois, jusqu'au 31 décembre, pour repartir en 2027 sur un contrat de 6 mois hiver et un contrat de 6 mois été.**

**Ils installent une nouvelle serre à semis à Sapois qui devrait être fonctionnelle au printemps et qui va leur permettre de ne plus avoir à transporter les semis de Thiéfosse à Sapois.**

**Ils ont décidé l'achat d'un nouveau semoir performant pour éviter les ratés des carottes, qui cette année étaient trop petites.**

**Au niveau du personnel, 2 apprentis dont les contrats se terminent bientôt, mais peut-être un des apprentis serait intéressé pour être embauché à temps plein en CDI, puisque Aude FORQUIN passera bientôt à mi-temps.**

**Il y aura 3 saisonniers cet été et potentiellement les apprentis qui pourraient passer en CDI.**

**On ne gardera aucun des apprentis actuellement chez nous.**

**En revanche on espère que l'un des saisonniers de cette année pourrait correspondre à nos attentes et aimerait passer en CDI.**

**La nouveauté de cette année : les fraises.**

Une autre idée de nouveauté : les champignons, notamment des pleurotes, des champignons de Paris... Ils feront comme pour les endives dont ils assurent le forçage. Ils achèteraient le substrat déjà ensemencé.

Les paniers ont été diversifiés car il y avait trop de redondance au niveau de la variété des légumes.

Ils remercient tous les préparateurs et les préparatrices de paniers du vendredi qui fournissent un travail énorme et rappellent que c'est important de donner du temps pour ce temps de préparation.

Si chaque Amapien-ne vient une fois dans l'année, un vendredi après-midi sur un temps de congé, c'est possible. Il y a beaucoup de retraités qui viennent, de gens disponibles, mais il faut que ça soit équitable entre tous. C'est un engagement que prennent les Amapiens lors de la signature du contrat. Il est bon de le rappeler.

À propos des ordonnances vertes, ils ont été sollicités et ils ont rendez-vous avec les élus à Remiremont pour échanger autour du projet : fournir des paniers de légumes bio aux femmes enceintes dans un rayon autour de Remiremont par l'intermédiaire des comcom. Le local de l'Amap pourrait servir de local de distribution pour ces paniers selon le nombre.

Yann et Paul soulignent la difficulté de la culture de certains légumes, qu'on ne verra donc pas trop dans les paniers, comme le brocoli et le chou-fleur par exemple.

Le brocoli exige de rester longtemps terre, il immobilise de la surface et il est difficile à maîtriser.

Le chou-fleur est très délicat et très peu rentable, rapporté au mètre carré par pied.

Les nouveaux contrats seront mis fin mars dans les paniers et on aura un contrat de 7 mois jusqu'au 31 décembre. Ensuite, on passera sur du 6 mois 6 mois en 2027.

# Montant de la cotisation 2026-2027

Proposition est faite que la cotisation pour l'année 2027 soit maintenue à 12 euros.

**Le montant de la cotisation a été adopté à l'unanimité par l'assemblée.**

# Élection du Conseil d'administration

&

## Nouvelles candidatures

Le conseil d'administration se représente, à l'exception d'Éric MAGRIAU, secrétaire.

Une candidature déclarée : Orane Jansen qui souhaite rejoindre le CA.

**Le renouvellement du conseil d'administration et la nouvelle candidature ont été adoptés à l'unanimité par l'assemblée.**

# La parole au public



**Aude FORQUIN**

Elle se présente comme tête de liste à la mairie de Sapois.

Elle remercie tous ceux qui œuvrent pour l'AMAP et elle est très fière de travailler pour soutenir l'agriculture paysanne et cette filière.

**Martine GEHIN, élue de la CCHV**

Elle remercie l'Amap et prône une alimentation saine, ce qui est important pour nos producteurs locaux et leur travail, il faut les soutenir et leur parole est importante.

**Rachel JANTZEN** clôture cette assemblée générale en souhaitant la bienvenue à Lucien et Louise, des jumeaux, nés le 11 janvier et qui font la joie de Jeanne qui fait partie du conseil d'administration de l'AMAP et d'Antonin, son compagnon.